Commune de Berdorf
Grand-Duché du Luxembourg

Berdorf, Bollendorf-Pont, Weilerbach, Grundhof, Kalkesbach

Extrait du registre aux délibérations du collège des bourgmestre et échevins de la commune de Berdorf

Séance du 29 juin 2022

Présents: M. Joé Nilles, bourgmestre, président;
MM. Suzette Seyler-Grommes, Daniel Scharff, échevins;
M. Claude Oé, secrétaire communal;

Absent **excusé** ./.
sans motif ./.

No: **1**

Objet: **Règlement de circulation temporaire pour les rues «Beronis Villa» et «Um Millewee», le samedi 2 juillet 2022 à partir de 08:00 heures jusqu'à la fin de la fête mais jusqu'au plus tard le dimanche 3 juillet 2022 à 14:00 heures**

Le collège des bourgmestre et échevins,

Vu la loi du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, tel qu'elle a été modifiée et complétée dans la suite;

Vu l'arrêté grand-ducal du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques tel qu'il a été modifié et complété dans la suite;

Vu le titre XI, article 3, du décret du 16 - 24 août 1790 sur l'organisation judiciaire;

Vu la loi communale du 13 décembre 1988;

Vu la loi du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale;

Considérant que le pouvoir réglementaire communal en matière de circulation routière se limite à la voirie rurale ainsi qu'à la voirie de l'Etat située à l'intérieur d'une agglomération;

Considérant que les résidents des rues «Beronis Villa», «um Millewee», «Rockelsbongert» et de Grundhof organiseront en date du samedi 2 juillet 2022 une fête de voisinage dans les rues «Beronis Villa» et «um Millewee»;

Considérant que le trafic dans ces rues devra être limité au strict minimum le samedi 2 juillet 2022 à partir de 08:00 heures jusqu'à la fin de la fête, mais au plus tard jusqu'au dimanche 3 juillet 2022 à 14:00 heures;

ARRETE unanimement:

Article 1:
Pour la durée de la fête de voisinage organisée par les résidents des rues «Beronis Villa», «um Millewee», «Rockelsbongert» et de Grundhof en date du samedi 2 juillet 2022, l'accès aux rues «Beronis Villa» et «Um Millewee» restera limité aux riverains et aux services d'urgence à partir de 08:00 heures jusqu'à la fin de la fête, mais au plus tard jusqu'au dimanche 3 juillet 2022 à 14:00 heures;

Article 2:

Les infractions aux dispositions du présent règlement seront punies conformément à l'article 7 de la loi modifié du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Le collège des bourgmestre et échevins.

Ainsi décidé en séance, date qu'en tête.
(Suivent les signatures.)
Pour expédition conforme.
Berdorf, le 29 juin 2022

Le secrétaire,
(Contreseing art. 26 loi communale)

ADMINISTRATION COMMUNALE BERDORF

Le bourgmestre,